



Actualité nationale

« Nos deux pays se sont engagés à renforcer leurs relations diplomatiques »

Le président de la République du Burundi, Son Excellence Pierre Nkurunziza, a reçu en audience, le nouvel ambassadeur de la République du Kenya au Burundi, Kenneth Nandi Vitisia. Il venait lui présenter les lettres de créance lui nommant comme ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Kenya au Burundi. En marge de cette présentation des lettres de créances, les deux personnalités ont échangé sur les relations bilatérales entre nos deux pays.

A la sortie de l'audience, Jean-claude Karera, le porte-parole adjoint du président de la République, a indiqué que la présentation des lettres de créance est une cérémonie officielle qui est régie par la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques et consulaires. C'est dans ce cadre que le nouvel ambassadeur du Kenya au Burundi, Kenneth Nandi Vitisia a été reçu en audience par le chef de l'Etat, Pierre Nkurunziza, après avoir été, désormais nommé ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Kenya au Burundi

avec pour siège à Bujumbura. Selon toujours le porte parole adjoint, en plus de la présentation de ces lettres de créance, l'ambassadeur Keneth était porteur d'un message de salutation adressées au chef de l'Etat de la part de son homologue kenyan, Uhuru Kenyatta. C'était un message qui traduit l'engagement du Kenya à poursuivre les rapports de coopération avec le Burundi.

Le nouvel ambassadeur a en outre, promis au président de la République du Burundi que son pays continuera à appuyer le Burundi dans ses efforts de réconciliation et de redressement de la situation au Burundi. Il a également annoncé que son pays soutient le dialogue entre les Burundais qui va être organisé par la commission nationale du dialogue inter-burundais.

D'après toujours M. Karerwa, le chef de l'Etat, Pierre Nkurunziza, a, de son côté, accepté ces lettres de créance et a réciproqué les salutations fraternelles de son homologue kenyan. Il a profité de l'occasion pour réitérer son engagement à poursuivre la coopération bilatérale entre nos deux pays.

Sommaire

| | |
|---|----|
| « Nos deux pays se sont engagés à renforcer leurs relations diplomatiques » | 1 |
| Ils ont été félicités du rôle joué dans la lutte contre la criminalité | 2 |
| Le conseil des ministres analyse le projet de loi budgétaire exercice 2016 | 3 |
| Féliciter et encourager les forces de défense et de sécurité pour leur bravoure | 4 |
| Retour de Paris et de Johannesburg du 2ème Vice Président | 5 |
| Une mission réussie | 6 |
| La dimension genre et la réforme du secteur de sécurité sur l'agenda | 7 |
| Pour le bon déroulement du dialogue interburundais | 8 |
| Plus de 90% des réalisations dans plusieurs domaines | 9 |
| Apaiser les esprits des gens de natures différentes | 10 |

Ils ont été félicités du rôle joué dans la lutte contre la criminalité

Le président de la République, S.E Pierre Nkurunziza a rencontré, le vendredi 4 décembre 2015, dans la commune Kiremba dans la province de Ngozi, les policiers de la région Nord de police comme il l'a fait pour les régions Centre, Est et Sud de police. Le message était le même comme dans les autres régions de police. C'était de féliciter les policiers pour le rôle joué dans la sécurisation du processus électoral, la façon dont ils ont fait face à l'insurrection née suite à ce grand rendez-vous politique.

Selon Pierre Nkurikiye, porte-parole de la police, le président Nkurunziza a félicité les policiers de cette région pour le rôle qu'ils ont joué en particulier dans la lutte contre la criminalité observée. M.Nkurikiye est revenu sur le cas de l'attaque de Kabarore en provin-

ce de Kayanza au mois de juillet quand un groupe d'hommes armés a attaqué cette commune en provenance du Rwanda voisin.

Egalement, il y a eu une attaque dans un bar au mois de novembre dans la province de Kirundo. Pour les deux cas, les policiers ont fait de leur mieux et sont parvenus à ramener la paix et la sécurité dans ces deux localités. Pour cela, le Chef de l'Etat leur a attribué une note de 99,80% alors qu'au mois d'avril ils avaient eu une note de 94%.

Le chef de l'Etat leur a prodigué des conseils et leur a demandé de rester unis, de respecter et faire respecter la loi. Après cette rencontre, le président Nkurunziza s'est joint à la population de Gashikanwa dans la construction de l'Ecole Fondamentale Nini II.

Les militaires invités à rester sereins

Le chef de l'Etat, S.E Pierre Nkurunziza a rencontré le vendredi 4 décembre 2015, les représentants des militaires de la 4e Région militaire dans la commune Gasorwe en province de Muyinga. Le Commandant de cette région a présenté la situation de sa région. Les militaires sont invités à rester sereins.

Colonel Gaspard Baratuza, porte-parole de la FDN (Force de défense nationale) a indiqué que la 4e Région militaire englobe les provinces de Kirundo, Muyinga et Karuzi. La situation est en général bonne sur les frontières avec les pays voisins à savoir la Tanzanie et le Rwanda. Le commandant de la 4e région militaire a saisi l'occasion pour présenter les besoins des militaires. Des questions ont été posées au chef de l'Etat par les militaires présents.

Aux questions d'ordre social, le président Nkurunziza a donné des réponses appropriées. Il a vivement salué le travail effectué par les militaires de la 4e Région pendant les jours passés car ils ont fourni moins d'efforts mais récupéré beaucoup d'armes. « C'est un

acte louable qui montre qu'il y a une cohésion, une bonne collaboration entre les acteurs de la sécurité, l'administration et les forces de l'ordre », a indiqué le chef de l'Etat. Le président Nkurunziza les a encouragés à toujours agir avec sagesse, mais aussi à servir de modèles là où il y a encore le problème d'insécurité.

Pierre Nkurunziza est revenu sur la situation qui prévaut au niveau de la FDN. L'armée est bien appréciée aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale dans la mesure où il y a six bataillons en Somalie, et un bataillon en Centrafrique. Cela montre que la FDN jouit d'une confiance à l'endroit de la communauté internationale, raison pour laquelle il a recommandé aux militaires de rester sereins, de garder la discipline militaire, de ne pas jouer la politique car deux coups à la fois ne s'exécutent pas. Egalement, le chef de l'Etat a recommandé aux militaires de rester neutres, de laisser la politique aux politiciens, mais de faire leur métier selon les prescrits de la loi.

Le conseil des ministres analyse le projet de loi budgétaire exercice 2016

Le conseil des ministres s'est réuni sous la présidence du chef de l'Etat Pierre NKURUNZIZA, pour analyser le projet de loi budgétaire exercice 2016. C'était ce vendredi le 11 novembre 2015. 1.126,6 milliards de francs burundais, ce sont les prévisions des recettes globales pour l'exercice 2016. Les charges du budget général de l'Etat pour l'exercice 2016 sont estimés à 1.253,6 milliards de francs burundais. Le déficit global se chiffre à 129 milliards de francs burundais, déficit qui sera équilibré par financement intérieur et extérieur. Dans son communiqué le conseil des ministres indique que le gouvernement continuera la politique d'austérité. Ainsi certaines me-

sures seront prises c'est notamment le gel des annales. Toutefois, une enveloppe budgétaire de vingt milliards de francs burundais sera disponible pour le budget 2016 en vue de la politique d'harmonisation des salaires. Toutes les organisations, associations et projets recevant des appuis extérieurs en devises devront ouvrir leurs comptes à la BRB, Banque de la République du Burundi, par conséquent les comptes des dites organisations dans les banques commerciales seront fermés. Dans les divers, les membres du gouvernement ont échangé sur la situation sécuritaire prévalant après les attaques de ce vendredi le 11 novembre 2015 à Bujumbura contre des camps militaires.

Plantation des arbres et construction d'un stade moderne

Le président de la République, S.E Pierre Nkurunziza a participé le samedi 5 décembre 2015, aux travaux de développement communautaire qui se sont déroulés à Buye dans la commune Mwumba en province de Ngozi mais également au chef-lieu de cette province. Il était question de planter des arbres et de construire le stade moderne de Ngozi. D'après Emmanuel Ndayizeye, administrateur de la commune Mwumba, la population de cette commune effectue tous les samedis des travaux de développement communautaire même pendant la semaine. Plus de 15 000 plants d'arbres ont été plantés sur les collines Buye et Hayiro, sur une superficie de sept hectares. C'est la population surtout celle de l'ethnie Twa qui a préparé le terrain sur lequel ils ont planté ces plants d'arbres. L'objectif fixé est la protection du sol

mais également celle des gens qui habitent au pied de ces collines. Les associations ont été regroupées, et ce sont elles qui ont aidé à faire des pépinières utilisées pour semer les plants d'arbres.

Après cette activité, les travaux de développement communautaire se sont poursuivis au chef-lieu de la province de Ngozi où il s'agissait de poursuivre la construction du stade moderne de cette province. Le Chef de l'Etat s'est joint à la population de cette localité dans l'acheminement des briques à leur destination. Les gens formaient une file indienne qui leur facilitait le travail en peu de temps.

Enfin, Pierre Nkurunziza a visité ses champs de différentes cultures et son troupeau de vaches et de porcs situés à Gitanga dans la commune Gashikanwa.

Visite surprise du 1^{er} vice président de la République au Ministère des Relations Extérieures

Le 1^{er} vice-président de la République du Burundi M. Gaston Sindimwo, a effectué une visite surprise tôt ce mardi 08 décembre 2015, au Ministère des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale pour se rendre compte de la ponctualité au travail du personnel de ce ministère.

Après avoir visité tous les bureaux, M. Sindimwo a constaté avec satisfaction qu'autour de 70% du personnel était sur les lieux et que même ceux qui n'étaient pas présents, la plupart d'entre eux étaient à l'extérieur du pays pour des missions diverses vu que ce ministère a une mission diplomatique.

Il a trouvé que le personnel n'avait pas de plaintes particulières et que même les salaires des ambassa-

deurs qui œuvrent dans différents pays qui affichaient des retards devraient être désormais envoyés à temps grâce à l'acquisition d'un nouveau logiciel.

Le seul problème exprimé était relatif à l'espace insuffisant. Le personnel a souhaité que la REGIDESO leur cède la place qui est juste à côté des bâtiments de ce ministère afin de faire une extension étant donné que cet espace vient de passer beaucoup d'années sans être exploité.

Signalons que cette visite du 1^{er} vice-président suit celles qu'il a effectuées lundi 7 décembre au ministère de l'Intérieur et de la Formation patriotique et à celui de la Justice et Garde des Sceaux où la présence à l'heure au travail était moins satisfaisante.

Féliciter et encourager les forces de défense et de sécurité pour leur bravoure

Le samedi 12 décembre 2015, il s'est organisé dans la municipalité de Bujumbura la marche pour la paix. C'était dans le but de féliciter et d'encourager les forces de sécurité pour la bravoure qu'ils ne cessent de démontrer en matière de sauvegarde de la paix et la sécurité en faveur de la population burundaise. Cette activité a été rehaussée par la présence du Premier vice-président de la République, Gaston Sindimwo, en compagnie du maire de la ville de Bujumbura, Freddy Mbonimpa ainsi que de différents parlementaires élus dans ladite municipalité.

Provenant de différentes localités des trois communes de la mairie de Bujumbura : Ntakangwa, Mukaza et Muha, les gens se sont rassemblés à la place de l'indépendance pour débiter la marche pour la paix. Aux environs de 11 h, la marche commence. En empruntant le boulevard du 1er novembre vers le port de Bujumbura, les participants à la marche brandissaient des affiches et marchaient au rythme des chansons glorifiant l'amour divin. Ils étaient comblés de joie. Sur les affiches, étaient inscrits les slogans désavouant ceux qui veulent semer la division en tirant sur la corde ethnique. D'autres slogans contraignaient ceux qui veulent semer la zizanie au sein des corps de défense nationale. « En outre, nous décourageons ceux qui s'immiscent dans l'indépendance de notre chère patrie, nous sommes unis, nous voulons la paix », s'expriment les gens à travers les affiches. Prenant la parole, le maire de la ville de Bujumbura, Freddy Mbonimpa a demandé aux gens de se saluer

en s'embrassant, signe d'unité et d'amour. Il a par la suite informé qu'étant unie, la population de la mairie de Bujumbura ne peut et ne pourra en aucun cas accorder la chance à celui ou celle voulant troubler la paix et la sécurité. « La mairie ne ménagera aucun effort pour veiller à la sécurité de la population », a martelé M. Mbonimpa.

Dans son mot de circonstance, le Premier vice-président de la République, Gaston Sindimwo a fait savoir que le gouvernement a organisé cette marche pour la paix dans le but de féliciter et d'encourager les forces de défense et de sécurité pour la bravoure qu'ils ne cessent de démontrer dans domaine du maintien de la paix. Il a ajouté que les élections sont terminées et que celui ou celle qui veut semer la zizanie au sein des corps de défense nationale et de sécurité n'a plus de place dans le pays. Car, souligne M. Sindimwo, ces corps sont unis et travaillent pour le compte de la nation. Il a profité de l'occasion pour affirmer que les coups d'Etat n'ont plus de temps ni de place. Celui qui y pense encore est un fauteur de trouble et il y a des agents capables de faire face à ces situations ignobles. Le Premier vice-président de la République a conclu ses propos en faisant un clin d'œil à certains jeunes qui se lancent dans les lourdes peines au compte de certains politiciens de cesser d'allumer le feu. Il leur conseille de vaquer aux travaux de développement du pays. Cette marche pour la paix s'est déroulée dans toutes les provinces du pays.

Le Deuxième Vice-président du Sénat dans une séance plénière de l'Assemblée Parlementaire ACP à Bruxelles

Au cours de la séance plénière de la 40^{ème} Session de l'Assemblée Parlementaire Afrique, Caraïbes, Pacifique (ACP) qui s'est tenue vendredi 4 décembre 2015 à Bruxelles en Belgique, les Honorables Députés ont d'abord examiné le compte rendu analytique de la 39^{ème} Session de cette assemblée du 23 septembre 2015.

Le Deuxième Vice-président du Sénat et Chef de la Délégation burundaise a profité de la circonstance pour s'exprimer sur la situation du Burundi. Il a, en outre, apporté des éclaircissements sur certains éléments erronés qui figurent dans une proposition de résolution sur le Burundi qui allait être examiné.

Dans sa déclaration, il a invité les Parlementaires des pays ACP et de l'UE de se rendre sur terrain et dé-

couvrir eux-mêmes la situation réelle qui prévaut au Burundi.

Après l'intervention du Chef de la Délégation burundaise, tous ceux qui ont pris la parole ont compris et ont, tour à tour, soutenu le contenu du message transmis par la Délégation. Il s'agit entre autres du Représentant de l'Ethiopie, du Kenya, de la Tanzanie, du Gabon, du Lesotho, du Cameroun et du Tchad.

L'ensemble des pays ACP a élevé la voix pour inviter l'opinion internationale à soutenir le Burundi dans ses efforts de la consolidation de la paix et de la démocratie. Toutefois, la souveraineté du peuple burundais doit être respectée, ont-ils ajouté.

Dans l'après-midi, la Délégation burundaise a pris part aux travaux des Commissions conjointes (APP)

Le Deuxième Vice-président du Sénat dans une séance plénière de l'Assemblée Parlementaire ACP à Bruxelles

entre le Parlement européen et le Parlement du groupe ACP.

Le Deuxième Vice-président du Sénat, Honorable Anicet NIYONGABO a encore une fois démenti l'hypothèse avancée par un des Parlementaires européens qui laissait entendre que le Parlement burundais est monopartite.

Il a fait remarquer à l'auguste assemblée que le Parle-

ment burundais est composé de plusieurs groupes politiques à l'instar de lui-même et de certains Membres de sa Délégation qui sont issus des familles politiques autres que le CNDD-FDD qui l'a emporté.

Le Deuxième vice-président du Sénat a, enfin, évoqué un dialogue prévu le 8 décembre 2015 entre la Délégation burundaise et l'UE sur l'article 96 de l'Accord de Cotonou.

Retour de Paris et de Johannesburg du 2ème Vice Président

Le 2ème Vice Président de la République Joseph BUTORE était arrivé à Bujumbura ce dimanche 06 décembre 2015 dans l'après midi.

S.E Joseph BUTORE a participé à deux rencontres du niveau international et qui se sont tenues respectivement à Paris en France et à Johannesburg en Afrique du Sud.

A Paris, il a participé à la 21ème conférence des pays qui ont déjà adhéré à la convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP21). Le 2ème Vice Président de la République a indiqué que de cette conférence est sorti un accord sur le climat. Il a également précisé que cet accord sera équitable,

équilibré et juridiquement contraignant pour qu'il puisse être mis en application.

Après la France, le 2ème Vice Président de la République a participé au sommet Chine-Afrique aux côtés des autres pays qui était organisée au niveau des Chefs d'Etat et de gouvernement africains. Joseph BUTORE a indiqué que les résultats issus de ce sommet dépassent les attentes et couvrent plusieurs domaines. Le Président de la Chine a annoncé qu'il va octroyer aux pays africains 60 milliards de dollars dans le secteur de l'agriculture, santé, électricité, tourisme et autres.

Distribution des cahiers aux élèves des écoles primaires publiques

Ce mardi, 08 décembre 2015, le Deuxième Vice-président de la République, S. E Joseph Butore, a procédé au lancement officiel de la campagne de distribution des cahiers pour les enfants de la première à la sixième année de l'école fondamentale de tout le pays. Le lancement a eu lieu à Kabezi, dans la province de Bujumbura.

Dans son allocution, le Deuxième Vice-président de la République, accompagné par la Ministre de l'Education, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, a fait savoir que plus de deux millions d'écoliers du pays vont bénéficier de ces cahiers dont le prix s'élève à sept milliards de francs burundais. Chaque enfant aura entre deux et sept cahiers selon le niveau d'étude.

Selon Son Excellence Monsieur Joseph Butore, cette activité rentre dans le cadre de la décision du Gouvernement, depuis 2005, d'alléger les souffrances des parents en proclamant la gratuité de l'enseigne-

ment, afin qu'ils puissent envoyer massivement leurs enfants à l'école. Il s'agit d'un effort important pour le Gouvernement car, les frais scolaires étaient devenus un fardeau très lourd pour les parents en général, mais surtout pour les familles qui ont plus de deux enfants à l'école.

Cela avait d'ailleurs poussé beaucoup de parents à se décourager. Le Gouvernement dirigé par Son Excellence Pierre Nkurunziza a ainsi décidé de distribuer du matériel scolaire aux écoliers depuis 2006. Comme ces cahiers sont distribués en pleine année scolaire, le Deuxième Vice-président de la République a demandé aux écoliers et aux parents de compléter le nombre de cahiers qui leur manquaient, ou de les conserver jalousement pour l'année prochaine, pour ceux qui n'ont pas de problèmes matériels.

Pour bien accompagner ce programme de gratuité de l'enseignement, Son Excellence le Deuxième Vice-président de la République a rappelé que d'autres

Distribution des cahiers aux élèves des écoles primaires publiques

mesures ont été prises. C'est notamment la construction des écoles dont les fruits sont déjà visibles si l'on considère le nombre d'enfants scolarisés.

Dr. Joseph Butore a réitéré l'engagement du Gouvernement à rester au côté de la population en matière d'éducation des enfants, en témoigne cette campagne de distribution du matériel scolaire.

Il a en outre remercié la population sur la confiance qu'elle a faite au Gouvernement lors des dernières échéances électorales, et a appelé les Burundais à la limitation des naissances, un meilleur moyen pour la réussite de l'éducation pour tous et la gratuité de l'enseignement.

Une mission réussie

Le président de l'Assemblée nationale, Honorable Pascal Nyabenda est rentrée, dans la soirée du mardi 8 décembre, d'une mission de travail de 10 jours qui l'avait conduit successivement en République de Guinée Bissau et en République d'Angola. A son arrivée à l'aéroport international de Bujumbura, il a indiqué à la presse que sa mission était réussie.

En Angola, le président de l'Assemblée nationale a participé à 6^{ème} session du Forum des parlements de la CIRGL (Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs) qui réunit 12 pays. Et en Guinée Bissau, il a participé à la 38^{ème} rencontre de l'Union parlementaire africaine qui regroupe 40 pays. M. Nyabenda a indiqué que dans les deux rencontres, il a constaté que certains participants ont travaillé sur des informations erronées à propos de la situation qui prévaut au Burundi. Le président de l'Assemblée nationale a saisi l'opportunité d'expliquer qu'il y avait un certain nombre de politiciens qui ne voulaient pas les élections avec comme prétexte le troisième mandat du Président Nkurunziza. Au lieu de préparer les élections, ils ont préparé un putsch qui n'a même pas abouti. Ces politiciens avaient eu le soutien de certains membres de la Société civile, de certaines radios, et d'un petit nombre d'officiers supérieurs de l'armée et de la police. Ils voulaient renverser les institutions élues par le peuple burundais.

Honorable Nyabenda a également dit à la presse qu'il a expliqué lors de sa mission que c'est cela qui a fait qu'il y ait des manifestations violentes, des disputes et des querelles avant les élections.

Il a ensuite signifié à ces participants qui avaient des informations erronées sur le Burundi que les institutions issues des élections démocratiques sont aujourd'hui à l'œuvre, qu'elles travaillent bel et bien, et qu'elles ont été formées conformément à la Constitution.

A la même occasion, Honorable Nyabenda les a invités à venir visiter le Burundi pour constater eux même la situation qui prévaut au Burundi. C'est dans ce cadre qu'une mission parlementaire de la CIRGL est attendue au Burundi avant la fin de cette année, pour constater réellement ce qui se passe sur terrain.

Le président de l'Assemblée nationale a également indiqué à la presse que lors de sa mission, il a saisi l'occasion de demander aux parlementaires africains de soutenir le Burundi dans le dialogue interburundais. Ils ont accepté, a-t-il ajouté.

En marge de ces travaux, M. Nyabenda a eu des entretiens avec les présidents de certains parlements. Il a rencontré le président de l'Assemblée nationale d'Angola et le président du parlement marocain, en même temps Secrétaire général de l'Union parlementaire africaine. Toutes ces autorités ont promis de venir au Burundi pour voir personnellement ce qui se passe au Burundi.

Le président du Parlement de Guinée Bissau a pour sa part apprécié le pas franchi par le Burundi en démocratie et a envoyé un message de félicitation au président Pierre Nkurunziza en lui signifiant que cela constitue une leçon pour tous les Africains.

Adoption de deux projets de loi et approbation des noms de trois nouveaux membres de la Cour constitutionnelle

Sous la présidence de Révérien Ndikuriyo, président du Sénat, les sénateurs ont adopté le mercredi 9 décembre 2015, deux projets de loi, l'un relatif au projet de complexe intégré de transformation des produits alimentaires, l'autre relatif au financement de la mécanisation agricole. Ces deux projets ont été signés à New Delhi le 14 février 2014. Les sénateurs ont également approuvé les noms de trois nouveaux membres de la Cour constitutionnelle.

Dans son exposé des motifs, le ministre de l'Agriculture et de l'élevage, Déo Guide Rurema a indiqué que ledit ministère compte transformer notre système de production extensive en un système de production intensive donnant cadre au développement pour faire progresser l'agriculture et améliorer la protection sociale des populations agricoles qui sont à considérer.

Le ministère de l'Agriculture et de l'élevage va s'investir pour une agriculture mécanisée et écologiquement responsable. Pour assurer la sécurité alimentaire à la population burundaise qui croît sans cesse et qui est caractérisée par une densité très élevée, l'intensification agricole est incontournable. Ainsi, « on doit évoluer pour alléger la souffrance du producteur qui utilise encore des outils rudimentaires comme la houe en lui offrant d'autres outils mécaniques qui font le même travail en un temps court et ainsi, lui permet-

tre de dégager le temps pour se consacrer à d'autres activités, d'où la pertinence et l'intérêt des projets de mécanisation agricole et de transformation des produits agricoles dans notre pays », a-t-il expliqué.

Les sénateurs ont posé des questions y relatives et ont eu des réponses satisfaisantes de la part du ministre Rurema. C'est ainsi qu'ils ont voté à l'unanimité les deux projets de loi.

Les sénateurs ont aussi approuvé les noms de trois nouveaux membres de la Cour constitutionnelle dont deux étaient déjà à leur fin de mandat. Il s'agit de Jérémie Ntakarutimana qui va occuper le poste de Vice-président de la Cour constitutionnelle. Il est d'ethnie Tutsi et originaire de la commune Gahombo en province de Kayanza. Il était magistrat au tribunal de Grande instance de Kirundo. Quant à Bernard Ntavyibuha, il est d'ethnie hutu et originaire de Mubimbi dans la province de Bujumbura rural. Il était magistrat au tribunal de Grande instance de Muyinga. Il sera un des membres de la Cour constitutionnelle. C'est enfin, Irina Inantore d'ethnie tutsi et originaire de la commune Mukaza en Mairie de Bujumbura. Elle est magistrat de formation et travaillait à la Socabu. Les 38 sénateurs présents ont adopté à 100% les noms des trois nouveaux membres de la Cour constitutionnelle.

La dimension genre et la réforme du secteur de sécurité sur l'agenda

Le Premier vice-président de l'Assemblée nationale, Agathon Rwasa a ouvert un atelier de formation des parlementaires le mercredi 9 décembre 2015. Cette formation de trois jours va se focaliser sur les techniques de planification et de budgétisation sensibles au genre et aux concepts de la réforme du secteur de sécurité.

Cet atelier de formation a été organisé à l'intention des parlementaires, des fonctionnaires de l'institution de l'Ombudsman, de la Commission indépendante des droits de l'Homme, ceux du ministère de la Dé-

fense nationale et des anciens combattants et ceux du ministère de la Sécurité publique.

Dans son mot d'ouverture, Agathon Rwasa a indiqué que cet atelier rentre dans le cadre d'une série d'autres allant dans le sens du développement du secteur de sécurité (DSS). En effet, précise-t-il, les parlementaires jouent un rôle clé dans le processus législatif et de contrôle de l'action gouvernementale. Il estime ainsi que la formation repose sur des thèmes qui seront d'un apport précieux pour les participants et pour l'institution parlementaire et les différents services

La dimension genre et la réforme du secteur de sécurité sur l'agenda

pour lesquels ces participants present. M. Rwsa a profité de cette occasion pour exprimer la gratitude du parlement du Burundi envers le royaume des Pays-Bas qui, à travers le programme de la gouvernance du secteur de la sécurité, apporte des assistances multiformes. Il souhaite que cette coopération continue et s'améliore davantage et s'étende sur d'autres secteurs de la vie du pays. Il a réitéré la volonté du parlement de continuer à collaborer dans les activités d'exécution intégrale des projets élaborés dans le cadre du programme pour le développement du secteur de sécurité.

Selon le coordinateur national du programme genre

et gouvernance, le programme DSS dans l'objectif du développement du secteur de la santé, appuie le parlement du Burundi depuis 2012 dans le domaine de renforcement des capacités relatives à l'élaboration de la loi des finances, la transparence budgétaire, le contrôle budgétaire et la thématique genre. Il souligne que plusieurs activités ont été menées et que d'autres sont en cours avec d'autres partenaires. En plus de trois ateliers de formation déjà organisés pour le parlement sur le genre, le leadership et la loi des finances, il révèle que d'autres activités sont planifiées pour l'année 2016.

Pour le bon déroulement du dialogue interburundais

La CNDI (Commission nationale de dialogue inter burundais) a organisé le mardi 8 décembre 2015, une rencontre avec les diplomates accrédités au Burundi. L'objectif était de leur faire part de ses réalisations au cours des deux mois de son existence. Mais également de demander leurs avis pour le bon déroulement du dialogue interburundais.

Selon Mgr Justin Nzoyisaba, président de la CNDI, cette rencontre avec les diplomates accrédités au Burundi, vient s'ajouter à d'autres rencontres déjà faites avec différents groupes. Il a indiqué que la commission a déjà rencontré les responsables des partis politiques, la société civile, les leaders religieux, les administrateurs communaux, les gouverneurs, les parlementaires, les forces de l'ordre et de la sécurité. Il a également souligné que la commission a fait des rencontres avec

certaines hautes autorités de la sous région, ainsi que celles de l'Afrique du sud.

Cette rencontre avec les diplomates, a-t-il mentionné, rentre dans ce même cadre. Celui de recueillir leurs avis afin de bien mener le dialogue interburundais. Dans toutes les rencontres faites précédemment avec différents autres groupes l'objectif était le même : collecter les opinions des uns et des autres notamment sur la façon dont le dialogue peut se dérouler, ceux qui vont y participer, où il va se dérouler et les points importants sur lesquels on va débattre pendant ledit dialogue interburundais.

Rappelons que la CNDI a pour mission principale de conduire le processus de dialogue interburundais dans tout le pays et à tous les niveaux. Signalons que la réunion s'est déroulée à huis clos.

Une délégation des parlementaires de la CIRGL invitée à venir au Burundi

Le président de l'Assemblée Nationale Honorable Pascal NYABENDA est rentré ce mardi 8/12/2015 d'une mission de travail qui l'a conduit en Guinée Bissau et en Angola. Pascal NYABENDA a participé à différentes rencontres parlementaires et a

profité de l'occasion pour présenter la situation qui prévaut au Burundi. Une délégation des parlementaires de la CIRGL viendra au Burundi avant la fin de l'année 2015 pour se rendre compte de la situation.

Plus de 90% des réalisations dans plusieurs domaines

Le ministère des Finances, du budget et de la privatisation a procédé le samedi 5 décembre 2015 à la présentation du bilan des réalisations de l'année 2015 ainsi que les perspectives pour l'année 2016. Des projets importants ont été réalisés dans plusieurs domaines et ont permis d'atteindre plus de 90% des réalisations.

Le ministre ayant les finances dans ses attributions, Tabou Abdallah Manirakiza a indiqué que dans le domaine de la stabilité du cadre macroéconomique, une politique budgétaire et monétaire prudente a été menée afin de stabiliser l'économie du pays. Des ressources nécessaires pour financer les élections ont été mobilisées localement et le niveau de déficit a été maintenu dans les limites acceptables pour maintenir la stabilité du cadre macroéconomique. Malgré ces dépenses exceptionnelles, les fonctionnaires et agents publics de l'Etat ont continué à percevoir leurs salaires à temps.

M. Manirakiza a fait savoir que dans le cadre de l'élaboration et défense des projets de lois et décrets au Parlement et au Conseil des ministres, le projet de loi des finances 2016 a été élaboré. Le projet de loi de réglementation et de compte rendu budgétaire, exercice 2014 a été élaboré et transmis à qui de droit pour adoption. Le projet de loi portant modification de l'article 5 de la loi n°1/03 du 19 février relative à l'organisation de la privatisation des entreprises à participation publique, des services et des ouvrages publics a été élaboré et adopté par le Parlement. Un projet de décret portant procédures applicables dans la passation des contrats de partenaires publics privés a été adopté par le Conseil des ministres.

Dans le domaine de l'amélioration de la gestion des finances publiques, un nouveau logiciel de gestion intégrée des finances publiques est déjà déployé dans tous les ministères et il est opérationnel en mode réel. Il a été créé dans le but d'améliorer le système d'information afin qu'il puisse contenir toutes les fonctionnalités essentielles des finances publiques.

Dans le domaine de la mobilisation des recettes intérieures, l'Office Burundais des recettes (OBR) n'aura ménagé aucun effort pour accomplir sa mission de collecte des recettes au profit du Trésor public, et contribuer ainsi à la souveraineté de la patrie. Jusqu'à fin novembre 2015, l'OBR a collecté plus de 518 milliards de francs burundais, et les projections de clôture se chiffrent à 574 milliards de francs burundais. Dans le but d'assurer l'équilibre interne et externe, M. Manirakiza a révélé que des accords de financement ont été signés au cours de l'exercice 2015 entre le ministère et les différents bailleurs de fonds. Ces accords ont totalisé un montant de 102,5 milliards de francs burundais dont 67,6 milliards sont des accords de don et 34,9 milliards de francs burundais des accords de prêt.

Dans le domaine de l'amélioration du climat des affaires, 1 250 sociétés ont été créées à travers le guichet unique de création d'entreprises de l'Agence burundaise de promotion des investissements (Api).

M. Manirakiza a indiqué qu'au cours de l'année 2016, un accent particulier sera mis sur la poursuite de l'information des finances publiques afin d'assurer une meilleure transparence dans la gestion de la chose publique. Il y aura aussi le suivi rigoureux de l'exécution du budget 2016 à travers des plans d'engagement et de trésorerie.

Des projets importants ont été réalisés dans plusieurs domaines en 2015. Malgré la diminution de l'aide extérieure, les fonctionnaires de l'Etat vont continuer à percevoir leurs salaires.

Apaiser les esprits des gens de natures différentes

Dans la réunion tenue du 3 au 5 décembre 2015 dans la province de Gitega à l'endroit des professionnels des médias, il a été question d'appeler ces derniers à travailler pour le compte de la cohésion sociale. Cela doit se faire dans le but d'apaiser les esprits des gens de catégories différentes afin d'aboutir au développement durable du pays.

La communication que doivent mener les journalistes dans leur profession est celle centrée sur la cohésion sociale. Les communicateurs doivent travailler pour amener les gens de diverses catégories à vivre en harmonie. Ceci dans le but d'asseoir un climat paisible au sein de la population. De plus, là où règne la paix, où les esprits sont apaisés, le développement dans tous les domaines et/ou secteurs de la vie du pays est possible.

Pour parvenir à la cohésion sociale, chaque journaliste est interpellé à effectuer des reportages axés sur la vie de la population de diverses catégories et dans différents domaines. Il doit médiatiser d'une façon significative les bonnes activités, qui sont par ailleurs de bons exemples à publier. En effet, le journaliste doit veiller à ce que l'information soit équilibrée tout en respectant l'éthique et la déontologie professionnelle qui englobent la précision voire l'exactitude, l'impartialité et la responsabilité.

Pour le sens de précision, le journaliste doit rapporter les faits tels qu'ils se sont produits tout en évitant l'exagération. Là, il ne peut ni rien ajouter, ni rien

omettre. Même si l'objectivité n'est jamais totale, pour dire qu'il peut y avoir une marge de subjectivité qui intervient, il faut essayer de respecter le sens de précision.

Quant à l'impartialité, les professionnels des médias sont appelés à équilibrer les informations livrées en donnant par exemple la parole aux gens qui sont pour le côté positif et ceux qui sont pour le côté négatif. Là, ils peuvent par exemple organiser des débats en faveur des tendances diversifiées et chacun a le temps d'exprimer sa position, son opinion.

Le journaliste doit être un intermédiaire entre la population et le gouvernement. Il doit refuser d'alimenter et d'amplifier les rumeurs. Concernant le sens de responsabilité, les professionnels des médias sont interpellés à protéger les sources, à respecter la vie privée des individus et à respecter également le principe de la présomption d'innocence.

Pour bien exercer la profession, une liste des recommandations a été émise.

A l'endroit du ministère des Postes, des technologies, de l'information, de la communication et des médias, il est recommandé de multiplier les formations pour les journalistes et dans les domaines bien spécifiques. Le ministère devrait aussi s'impliquer davantage dans la sécurité des journalistes.

A l'endroit des professionnels des médias, il est demandé d'aimer avant tout leur profession et de multiplier des sujets ayant trait à la cohésion sociale.

Zéro nouvelle infection, zéro décès et zéro discrimination

Dr BARUANI Yuma Kilunda, Directeur pays de l'ONUSIDA du Burundi a dit samedi 5 décembre 2015 que l'objectif de la nouvelle stratégie de l'ONUDISA 2016 est Zéro nouvelle infection, zéro décès et zéro discrimination.

Selon Dr BARUANI, cette nouvelle stratégie de l'ONUDISA 2016 est pour lutter efficacement contre la pandémie du VIH/SIDA et le traitement chez les personnes infectées par le VIH. Le Directeur pays de

l'ONUSIDA du Burundi a précisé que la stratégie sera systématique, quelque soit la charge virale, en vue d'éviter toute nouvelle contamination ou tout au moins réduire les nouveaux cas d'infection. Cela ressort d'une réunion d'information et d'appropriation de la stratégie de l'ONUSIDA 2016/2021 organisé vendredi 4 décembre 2015 à Bujumbura à l'endroit de différents partenaires dans la lutte contre le VIH/SIDA.

Présentation du bilan des réalisations de 2015 du Ministère ayant en charge la Fonction Publique et le Travail

Le Ministère ayant en charge la Fonction publique s'est attelé à améliorer la gouvernance administrative en vue d'avoir une administration publique qualifiée, performante, responsable et orientée vers l'intérêt général, a déclaré, le lundi 7 décembre 2015, le ministre de la Fonction publique, du Travail et de l'Emploi, M. Félix Mpozeriniga, lors de la présentation du bilan des réalisations pour le 4ème trimestre de l'an 2015.

Ce bilan avait deux axes, à savoir la gouvernance administrative et la promotion d'un travail décent et un dialogue social.

En vue d'améliorer la gouvernance administrative, M. Mpozeriniga a indiqué que son ministère a mis en place des politiques et des études, notamment la politique de gestion des performances dans le secteur public axée sur l'évaluation continue des performances par rapport aux objectifs planifiés et fixés ainsi que sur la gestion des résultats afin de consolider la culture de redevabilité et de rentabilité.

Il a signalé que son ministère a acquis un nouveau logiciel appelé « Open PRH » servant d'outil moderne pour la gestion de la carrière et la paye des fonctionnaires et agents civils de l'Etat. Actuellement, a-t-il précisé, les fonctionnaires sont payés au plus tard le 30 de chaque mois et les accreditifs sont facilement reçus via les banques payeurs. Les cas des fonctionnaires fictifs ont aussi été sensiblement combattus. Dans le but de rapprocher les services au citoyen, des guichets uniques provinciaux de formalités dans lesquels seront délivrés des documents administratifs comme le passeport, l'extrait du casier judiciaire, le permis de conduire et autres documents administra-

tifs seront installés dans les provinces du pays. Les provinces pilotes sont Ngozi, Muyinga, Gitega, Mwaro et Bururi, a signalé le ministre Mpozeriniga.

Pour faciliter la vie des fonctionnaires, les moyens modernes de communications ont été mis en place entre les services du ministère en charge de la Fonction publique.

Dans le domaine de la promotion d'un travail décent, une Politique nationale de l'emploi (PNE) a été adoptée, a fait noter le ministre en charge de l'Emploi, ajoutant que l'Office burundais de l'emploi et de la main-d'œuvre (OBEM) a été mis en place au mois de janvier 2015 afin de mettre en œuvre cette politique. L'objectif global de la PNE consistait à réduire le chômage et le sous-emploi par la promotion d'une croissance économique élevée et l'auto emploi, tandis que l'OBEM avait pour mission de canaliser toutes les offres et les demandes d'emploi des secteurs publics et privés et les mettre à la disposition du public, a expliqué le ministre Mpozeriniga.

Pour la réussite de cette réforme, il a signalé qu'un Comité national du dialogue social (CNDS) et un secrétariat exécutif permanent ont été fonctionnels. Cet organe tripartite, qui associe le gouvernement, les employeurs et les travailleurs, constitue un cadre permanent de concertation pour des questions concernant le Travail.

Il a affirmé que c'était cet organe qui avait assuré la médiation dans plusieurs conflits sociaux et les mouvements de grève.

La Ministre en charge de l'Education répond aux questions des députés

La Ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieure et de la Recherche Scientifique, Mme Janvier Ndirahisha était invitée ce lundi 7 décembre 2015 à l'hémicycle de Kigobe pour répondre aux questions orales des députés. L'objectif de son invitation était de donner de la lumière sur la politique du ministère pour venir à bout des défis auxquels l'éducation est confrontée.

Cette séance a débuté par un exposé des conditions de démarrage de l'année scolaire 2015-2016 dans tout le pays telles que constatées lors d'une descente sur terrain, les 14 et 15 octobre 2015, effectuée par la commission permanente chargée des questions éducatives à la chambre basse du parlement.

Le constat fait par les élus du peuple est que des classes sont surpeuplées, dépassant parfois 100 élèves dans un contexte où les manuels scolaires et produits de laboratoire font défaut. Le ministère enregistre un manque d'enseignants suffisants et qualifiés. La descente a également permis aux députés de constater que les élèves de l'Ecole fondamentale (ECOFO) et ceux de la 10ème année de l'enseignement classique vont terminer leurs cycles en même temps.

Répondant aux questions des députés, Mme Ndirahisha a reconnu que le surnombre dans les salles de classe et l'insuffisance des matériels didactiques sont une réalité nationale. Elle a indiqué que le gouvernement a distribué des livres au début de l'année scolaire, mais que cette distribution n'a pas touché toutes les écoles. D'autres matériels, à hauteur de 888.800 livres couvrant les différentes disciplines, sont déjà commandés. Elle a cité d'autres organisations parte-

naires comme World Vision, le Fond commun pour l'éducation (FCE), l'UNICEF et l'UNESCO qui appuient le ministère, à travers des actions ciblées. Elle a toutefois insisté sur le rôle central qui revient aux communes et leurs ressortissants. Elle les a appelé à s'organiser pour construire plus de classes dans le cadre des travaux communautaires. Selon la ministre en charge de l'Education, seulement 2.000 enseignants seront recrutés. Parmi eux, on compte les replacements des retraités et les réintégrant. Cette insuffisance d'enseignants est due principalement au faible quota d'embauche accordé par le ministère des Finances et au fait que des directeurs communaux s'arrogent le droit de recruter des gens pour enseigner des matières pour lesquelles ils ne sont pas qualifiés. A cet effet, elle a laissé entendre qu'une décision les empêchant de recruter a été prise, laissant cette latitude aux directeurs provinciaux. Elle invite le gouvernement à faire de l'éducation une des priorités et d'y investir de grands moyens financiers permettant de recruter un nombre suffisant d'enseignants qualifiés.

S'agissant des frais de laboratoire payés à hauteur de 2.000 FBu par élève, la ministre Ndirahisha a signifié aux députés que la gestion de cet argent, qui reste par ailleurs insuffisant, est confiée aux écoles pour en assurer la gestion, en fonction des besoins. A la question relative au traitement des élèves de l'ECOFO et du cycle classique, la ministre en charge de l'Education a laissé entendre qu'ils seront soumis à des tests de fin de cycle différents, bien qu'ils aient suivi des curricula similaires.

Bilan du quatrième trimestre de l'année 2015 et les perspectives de l'année 2016

Le Ministre des Postes, des Technologies de l'Information, de la Communication et des Médias, M. Nestor Bankumukunzi, a présenté lundi le 07 décembre 2015, à Bujumbura, le rapport du bilan des activités réalisées en 2015 et les perspectives de l'année 2016.

D'après ledit rapport, durant le 4ème trimestre de l'année 2015, dans le secteur postal, l'attention a été focalisée sur la poursuite du programme d'implantation et d'opérationnalisation des bureaux postaux

dans toutes les communes du pays où la Régie nationale des postes (RNP) compte aujourd'hui 141 bureaux postaux fonctionnels. La RNP a, en outre, poursuivi la construction d'un grand immeuble à usage administratif au centre de formation postale à Bujumbura et la poste s'est dotée d'un système d'information moderne et matériel connexe, poursuit le rapport.

Dans le secteur des TIC, indique le rapport, le ministère s'est attelé à faire avancer le projet de loi portant

Bilan du quatrième trimestre de l'année 2015 et les perspectives de l'année 2016

code des communications électroniques et des postes. Le Ministère s'est employé aussi à rechercher des partenariats d'où un mémorandum d'entente vient d'être signé entre les pays membres de la Communauté de l'Afrique de l'Est et la République populaire de Chine, sous la facilitation de l'union internationale de la communication, en vue de la construction d'une autoroute large bande.

Selon toujours le même rapport, l'ONATEL a poursuivi l'installation et la mise en service des équipements lui permettant de connecter des abonnés à Internet haut débit où tout abonné à la téléphonie fixe de l'ONATEL pourra devenir abonné à Internet fixe de l'ONATEL à travers cette même ligne téléphonique.

En matière de vulgarisation de la politique nationale de développement des TIC, le rapport fait savoir que des ateliers de sensibilisation à l'égard des responsables de l'enseignement des provinces du sud et du centre du pays ont été respectivement organisés à Rumonge et à Gitega.

Pour ce qui est du secteur de la communication pour le développement, indique le rapport, des ateliers de vulgarisation de la politique nationale de communication et de la stratégie de communication du gouvernement du Burundi ont été organisés dans les provinces Mwaro et Gitega, à l'intention des responsables des médias et de la communication. Des groupes d'écoute communautaires qui suivent les émissions radiophoniques et qui les exploitent pour en tirer des leçons en vue d'un changement de comportement ont

été mis en place et suivis dans les provinces Kayanza, Kirundo et Muyinga, poursuit le rapport.

Dans le secteur des médias, le rapport indique certaines activités réalisées entre autres la couverture médiatique de la période post électorale avec un accent sur les descentes des membres du Gouvernement dans les provinces du pays ainsi que la production médiatique relative à la mobilisation de la population autour de la sécurité et du développement. Le ministère a effectué des descentes dans les différents organes de presse en vue d'un dialogue centré sur les bonnes pratiques indispensables notamment l'innovation et le professionnalisme. Il y a aussi un projet de décret qui consiste à ériger la direction de l'agence burundaise de presse (ABP) et d'en faire une direction générale qui a été préparé et présenté au conseil des ministres mais aussi des recommandations à la mise en place des équipes de journalistes en charge de la couverture médiatique des activités de la commission vérité et réconciliation ont été formulées à l'adresse des responsables des médias.

S'agissant des perspectives du ministère pour l'année 2016, le rapport indique qu'une attention particulière sera portée sur la mise en ligne des médias publics, la poursuite du processus de numérisation de la télévision nationale, la promotion de l'image de marque du Burundi par l'usage des médias et l'extension et la modernisation du réseau ONAMOB. Il sera également question de la modernisation des infrastructures postales et du système d'information de la RNP, la réduction de la fracture numérique afin de permettre les zones rurales d'accéder à l'Internet ainsi que la création d'un site intégrant la radio, la télévision et la presse écrite en vue d'un plus facile accès à l'information objective sur le Burundi.

Les sociétés de gardiennage sont priées de collaborer avec la police

Le Ministre de la Sécurité Publique a rencontré le lundi 07 décembre 2015, les représentants des sociétés de gardiennage et de surveillance. Le Commissaire principal de police Alain Guillaume BUNYONI a demandé ces sociétés de collaborer avec les forces de sécurité en vue de sauvegarder la sécurité dans le pays. Dans cette période de fin d'année, le ministre leur a demandé de renseigner très rapidement la police en vue de renforcer la sécurité. Les

patrons de ces sociétés ont à leur tour demandé au Ministre de les aider dans l'exonération de leur matériel de travail. Aux sociétés qui ne sont pas fonctionnelles aujourd'hui parce que leurs dossiers étant en cours de traitement au ministère de la sécurité publique, ils ont demandé un traitement rapide afin de reprendre le travail.

Parmi les réalisations, l'appui à la police dans le rétablissement de l'ordre public

Le ministère de la Défense nationale et des anciens combattants (MDNAC) a animé un point de presse le lundi 7 décembre 2015. C'était dans le but de présenter le bilan trimestriel de ce ministère. Ce dernier est notamment centré sur le domaine d'opérations, entraînement et formation, domaine social et relation avec la population, le domaine de gestion et leadership, la coopération et le partenariat. Le ministre de la défense et des anciens combattants, Emmanuel Ntahomvukiye fait savoir qu'il est largement positif.

Dans le domaine des opérations, entraînement et formation, le MDNAC a organisé des déploiements des militaires dans les localités en insécurité tout en collaborant avec la police nationale. Des patrouilles ont été faites sur tout le territoire national tout en démantelant des bandes armées notamment à Kayanza, cibitoke et ailleurs. Il faut aussi souligner la formation et le déploiement de six bataillons en Somalie et un bataillon en Centrafrique dans le cadre des opérations de maintien de la paix. L'adaptation du programme du cours d'Etat-Major et de commandement inte-

rmes (CEMCI) à celui des autres « command and staff college » est déjà en cours. Sans oublier que le ministère s'est doté d'un immeuble genre à l'Iscaam.

Dans le domaine social et relations avec la population, M. Ntahomvukiye a mentionné des formations dans le domaine de la santé, notamment la formation de 60 psychosociaux en santé mentale, 90 brancardiers de combat et 23 infirmiers, la création d'une école paramédicale au sein de la FDN, l'amélioration des conditions d'accueil à l'hôpital militaire de Kamenge dont la construction d'un bâtiment mère-enfant avec 48 chambres ayant 124 lits. En collaboration avec la population, le MDNAC a organisé des travaux communautaires et des matches.

Concernant le domaine de gestion et leadership, il y a lieu de souligner le renforcement des capacités en planification pour 26 officiers et 25 autres en cours de formation. Des logiciels comme open-clinic et open-pharmacy pour la bonne marche de l'hôpital militaire de Kamenge ont été instaurés. Enfin, la participation à des activités organisées par les partenaires a renforcé la coopération.

Célébration du 71ème anniversaire de l'aviation civile

L'Autorité de l'aviation civile au Burundi (AACB) a célébré le lundi 07 décembre 2015, le 71^{ème} Anniversaire de l'aviation civile internationale, les activités ayant été ouvertes par le ministre des Transports, des Travaux publics et de l'Equipement, M. Jean Bosco Ntunzwenimana.

Ces cérémonies ont été marquées par des discours et des matches opposants les différentes équipes aéroportuaires dans les trois disciplines, à savoir le football, le basketball et le volleyball.

Selon le directeur général de l'AACB, M. Emmanuel Habimana, l'aviation joue un rôle important dans le développement socio-économique des Etats. En effet, a-t-il dit, cette journée permet aux cadres et agents de l'AACB, de voir comment parfaire leur implication dans leur mission de mettre au service du pays un réseau de transport rapide et capable de les connecter aux coins les plus reculés du monde. En plus de l'obligation de la mondialisation, l'enclavement géographique du Burundi rend ce besoin encore plus vital, a-t-il noté.

Pour la période de 2015-2018, le thème choisi par le conseil de l'Organisation de l'aviation civile internationale est « Travailler ensemble pour qu'aucun pays ne

soit à la traîne », thème qui, selon M. Habimana, peut être localement changé en « Travailler ensemble pour qu'aucun acteur ne soit laissé derrière ». Parlant des performances, il a indiqué que pendant la période de 2005 à 2014, le taux moyen de croissance des passagers embarqués à l'aéroport international de Bujumbura était de 8,8 % par an, au moment où le taux de croissance mondiale oscille autour de 4,6%.

Par ailleurs, il a souligné qu'il y a un besoin de réhabilitation du piste d'atterrissage des voies de circulation et du tarmac de l'aéroport qui manifeste des signes d'usure, étant donné qu'ils ont dépassé leur durée de vie. Il a en effet fait savoir qu'une nouvelle aérogare est nécessaire pour pouvoir contenir tous les espaces et locaux exigés par les normes internationales et résoudre les problèmes d'exiguïté et d'usure.

Pour sa part, le ministre en charge du Transport a rappelé que le Burundi est enclavé et qu'il ne peut, de ce fait, survivre économiquement sans un transport aérien régulier et fiable. Ce genre de transport est important dans la création d'emplois directs et indirects, a-t-il indiqué, précisant que le gouvernement encourage toutes les entreprises de transport aérien,

Célébration du 71ème anniversaire de l'aviation civile

à savoir les compagnies aériennes, à se déployer sur l'aéroport international de Bujumbura pour contribuer au désenclavement et au développement économique et social du Burundi.

Le président du comité des compagnies aériennes a, quant à lui, parlé des défis, notamment celui lié à la crise économique mondiale. Aujourd'hui, les moments difficiles que traverse le Burundi ont contraint

certaines compagnies de revoir à la baisse leur fréquence, a-t-il dit. Il a toutefois indiqué qu'il reste optimiste quant à la reprise de l'allure normale. Le comité qu'il représente est par ailleurs prêt à faire des propositions pour gérer la place aéroportuaire qui devient de plus en plus exigüe.

Les communes urbaines seront indépendantes à partir du 1er janvier 2016

La municipalité de Bujumbura était composée de treize communes alors qu'aujourd'hui elle est composée de trois communes seulement. Les avantages pour les communes actuelles seront remarquables car elles réaliseront facilement leurs projets conçus par les conseils communaux. Quant à la salubrité, les commerçants qui font du commerce illégal ici et là doivent quitter la ville pour aller dans d'autres marchés où des places sont disponibles.

Le gouvernement burundais a pris la décision de fusionner les communes qui composaient la mairie de Bujumbura, passant de treize à trois. Selon Freddy Mbonimpa, le maire de la ville de Bujumbura, au début rien n'est remarquable comme avantage de cette fusion. Chaque projet rencontre des difficultés au début, a-t-il dit. Le maire de la ville espère que le développement va être concret avec les trois communes. Auparavant, on attendait tout du maire de la ville mais aujourd'hui les habitants de chaque commune urbaine vont organiser eux-mêmes leur commune, a signifié M.Mbonimpa.

Concernant à l'indépendance des communes, le maire de la ville de Bujumbura indique que le processus est à son début. A propos des travailleurs de la mairie, une commission chargée d'analyser comment ils seront dispatchés dans ces trois communes a été mise en place. « On souhaite qu'ils soient dans leurs communes d'attache à partir du 1er janvier 2016 », a indiqué M.Mbonimpa. A partir de cette date, les travailleurs des communes urbaines travailleront confor-

mément aux lois régissant leurs communes et sous les ordres de leurs administrateurs. Cela signifie que les moyens comme les véhicules, les moyens financiers et les bureaux sont en train d'être cherchés et seront disponibles à la date ci-haut mentionnée, a dit M.Mbonimpa.

Les taxes et les impôts étaient collectés par les travailleurs de la mairie et cette dernière essayait des les dispatchers aux communes existantes. Mais actuellement, les impôts et les taxes seront collectés par les travailleurs communaux et remis à la commune. Cette dernière utilisera cet argent dans la réalisation des projets conçus par le conseil communal, a indiqué M. Mbonimpa. Certains documents sauf ceux nécessitant l'intervention du maire seront signés au niveau des communes, a-t-il dit.

A l'arrivée de Freddy Mbonimpa à la tête de la mairie de Bujumbura, les Setemu (Services techniques municipaux) qui étaient chargé de faire la propreté dans la mairie ne le faisaient pas. Mais il y avait des associations qui s'occupaient de cette affaire, a indiqué M.Mbnimpa. Ce dernier précise que l'insalubrité au centre ville a été accentuée après l'incendie qui a frappé le marché central. Le commerce ambulante et des commerçants illégaux se sont multipliés provoquant ainsi le jet des immondices n'importe où. C'est pour cette raison que toute personne qui fait du commerce illégal au centre ville doit quitter le lieu pour aller dans d'autres marchés où des places sont disponibles, a souligné M.Mbonimpa. A la question de savoir si la mairie est satisfaite de la manière dont les associations chargées d'enlever les immondices travaillent, M.Mbonimpa a dit qu'il n'est pas du tout satisfait. Ces associations mettent en avant la collecte des fonds au lieu de faire correctement le travail leur assigné, a-t-il dit.

La collaboration de tous les acteurs est une des forces

Le coordonateur du Réseau burundais des personnes vivant avec le VIH-sida à Kirundo a accordé aux médias un entretien lors des reportages réalisés dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre le sida. Il a fait savoir que la collaboration de différents acteurs dans la lutte est une force et il a salué les efforts du gouvernement dans le soutien pour un meilleur accès aux ARV (Anti rétroviraux)

Le Réseau burundais des personnes vivant avec le VIH-sida (RBP+) dans la province de Kirundo contribue dans la sensibilisation auprès des personnes vivant avec le VIH-sida (PVVIH) et toute la population. Le coordonateur de RBP+ à Kirundo, Pierre-Claver Nkuzimana a indiqué que le réseau soutient également les orphelins du sida. Il a expliqué qu'en tant que PVVIH, les membres du réseau sont bien indiqués pour la sensibilisation car ils partent du témoignage personnel.

Il a souligné que le goût et l'espoir à la vie des personnes infectées qui arrivent à témoigner de comment elles ont été contaminées, de comment elles prennent les médicaments et continuent le cours normal de leur vie, encouragent l'entourage au dépistage par exemple selon notre interlocuteur. Ainsi, actuellement les PVVIH arrivent à formuler des projets de développement à long terme.

Selon Monsieur Nkuzimana, les différentes associations œuvrant dans le domaine de lutte contre le sida collaborent étroitement avec l'administration locale et les responsables des confessions religieuses. Il a souligné que le réseau porte une grande attention aux nouveaux membres dans la prise en charge.

Le coordonateur du RBP+ a fait savoir que la sensibi-

lisation dans les communautés n'a pas encore atteint un niveau satisfaisant, mais qu'il y a une nette amélioration. Il a expliqué que dans les années passées, beaucoup de personnes infectées du VIH-sida sont mortes faute de savoir à temps le mal qui les rongait. Il a indiqué qu'aujourd'hui cet effectif a diminué bien qu'on ne puisse pas prétendre avoir amené toute la population à la cause de lutte contre le sida. On ne puisse pas changer la mentalité, le mode de vie des gens d'un seul coup. Selon lui, la population déjà sensibilisée transmet à son tour les connaissances acquises à son entourage.

Pierre-Claver Nkuzimana a salué le fait que dans la province de Kirundo, il y a 29 centres de dépistage et 7 endroits dont 2 hôpitaux et centres de santé qui offrent les services de prise en charge, de PTME et les ARV. Il a encouragé les efforts du gouvernement pour le soutien des PVVIH à l'accès aux ARV car, désormais on parcourt moins de 5km pour en avoir. Et quand il y a rupture de stocks des ARV, on puise dans les kits de dépannage grâce à la collaboration entre les centres de prise en charge.

Il a déploré qu'il y ait encore des PVVIH indigents qui ne peuvent pas prendre les ARV correctement par manque d'un accompagnement nutritionnel ou d'activités génératrices de revenu. Pour relever ce défi, le réseau a sensibilisé ses membres à faire des jardins potagers. Cette solution a des limites. Notre interlocuteur a lancé un appel au gouvernement et aux bailleurs de leurs soutenir car la province est souvent frappée par des intempéries.

Il a mentionné que les mariages précoces et illégaux contribuent à la propagation du VIH-sida. Pour y faire face, RBP+ sensibilise la jeune fille à la scolarité et aux couples mariés à la limitation des naissances.

Quatre-vingt-dix-sept personnes libérées et conduites chez elles après une séance de formation

Une séance de formation patriotique a été organisée le mardi 8 décembre 2015 à l'intention de quatre-vingt-dix-sept personnes remises en liberté. Ces personnes incarcérées suite aux manifestations qui ont eu lieu depuis le mois d'avril ont d'abord suivi une formation patriotique avant d'être conduites chez elle.

Le Comité national de pilotage du Programme d'éducation et de formation patriotique (PEFP) a organisé une séance de formation à l'intention des personnes qui viennent d'être libérées. Le président de ce Comi-

té, Térance Mbonabuca, a indiqué à ces personnes qui vont retrouver les leurs que cette séance a été organisée suite à la situation que le pays vient de traverser. En effet, ces personnes ont été arrêtées accusées de participer aux manifestations contre la candidature du Chef de l'Etat, Pierre Nkurunziza à l'élection présidentielle pour le mandat en cours. Parmi ces personnes donc, il y en a des innocents et d'autres qui sont coupables mais qui devaient bénéficier de la liberté provisoire. M. Mbonabuca leur a indiqué que leur libération est le fruit de la tolérance du

Quatre-vingt-dix-sept personnes libérées et conduites chez elles après une séance de formation

chef de l'Etat pour leur permettre de fêter dans la joie avec leurs familles, les fêtes de fin d'année.

Le secrétaire permanent au ministère de l'Intérieur et de la formation patriotique, Déo Ruberintwari et l'assistante du ministre de la Justice et garde des sceaux, Christine Niragira, ont demandé à ces personnes libérées de rentrer avec un esprit constructif. Ils leur ont en outre demandé d'être des modèles dans leurs communautés au niveau comportemental et au niveau des activités de développement. Ils doivent s'abstenir de tout crime car, parmi eux il y a ceux qui sont dans une situation de libération provisoire. Ils leur conseillent d'adhérer dans des associations pour

conjuguer leurs forces à celles des autres pour se développer. Ils demandent à l'administration locale de les accueillir avec charité. L'assistante du ministre de la justice conseille à ceux qui ont été inculpés d'afficher la discipline pour un jour bénéficier d'une libération conditionnelle. Ces personnes libérées ne cachent pas leur joie de pouvoir retourner dans leur communauté. Ils souhaitent que les frères restés en prison puissent bénéficier également d'une libération. Vous saurez que la commission nationale va les conduire et les remettre à l'administration locale de chez chacun des personnes libérées.

Seize jours d'activismes contre les violences faites aux femmes

L'UFNUAP (Fonds des Nations unies pour la population) en collaboration avec d'autres agences du système des Nations unies au Burundi a organisé, le mardi 8 décembre 2015 à l'IFB (Institut français du Burundi), une conférence débat sur les seize jours d'activisme contre les violences faites aux femmes. Les débats se sont articulés sur ce qui peut être fait pour mettre fin à ce fléau.

Avant les débats, il y a eu quatre exposés par lesquelles, les orateurs ont pu montrer la part de la justice, des autorités administratives, de la population burundaise ainsi que de la communauté internationale dans la lutte contre les violences faites aux femmes.

Au niveau de la justice, il a été dit que les statistiques existent mais qu'elles ne sont pas exhaustives. Cela du fait qu'il y a des barrières qui font que les victimes des violences sexuelles et basées sur le genre n'arrivent pas à dénoncer les auteurs de ces viols. Ces barrières sont basées notamment sur la culture burundaise qui considère qu'une fille ou femme violée devient une honte pour la société. Il a aussi été montré que les preuves sont difficiles à collecter. C'est pour cette raison que les procès en rapport avec les violences sexuelles sont lents ou difficiles à exécuter.

Au niveau du gouvernement, plusieurs activités ont été réalisées dans le cadre de la lutte contre les VBG. C'est entre autres la création du ministère en charge du genre, des centres de développement familial et communautaire ainsi que la création d'un centre appelé Humura, à Gitega, de prise en charge intégrée des victimes des violences sexuelles et basées sur le genre. Des politiques sont aussi mises en place pour une lutte efficace contre les violences basées sur le genre (VBG). Il s'agit notamment de la politique nationale des droits de l'Homme, de la stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre, d'un plan d'actions de mise en œuvre de la résolution 1325 mais aussi de la stratégie d'intégration du genre dans les ministères de la police et de l'armée.

Les participants à cette conférence débat ont signalé que, malgré ces avancés, certains défis restent à relever. Il s'agit de la persistance des inégalités de genre liée à la culture et à l'éducation burundaise, de la méconnaissance des droits humains et surtout des femmes par beaucoup de femmes elles-mêmes ainsi que de la non-accélération des procès au niveau de la justice suite aux difficultés de manque de preuves et de témoins.

Le bureau Genre au sein du Ministère

Un bureau Genre a été instauré au sein du ministère de la Défense nationale et des anciens combattants dans l'objectif de traiter des questions spécifiques au genre. Que ce soit pour les femmes ou pour les hommes, certaines questions impliquent le volet genre pour être résolues. Sans compter le nombre de femmes élevé qui se font enrôler au sein de l'armée.

Le bureau Genre est un département logé dans le volet opérationnel au sein du ministère de la Défense nationale et des anciens combattants. Dans un entretien avec le porte-parole dudit ministère, le colonel Gaspard Baratuza fait savoir que ce bureau ne concerne pas uniquement les femmes militaires. Ce bureau est une opportunité de mettre en valeur la notion genre au sein du ministère. « Depuis 1993, on a commencé à recruter des filles. Ces dernières se sont fait inscrire en grand nombre. On a donc compris que les femmes et les hommes militaires avaient des questions à discuter. Des questions spécifiques aux femmes, d'autres spécifiques aux hommes car ils ont

des caractéristiques différents. En plus, ils doivent travailler en se côtoyant », a fait savoir colonel Baratuza. C'est pour cela qu'à la tête du bureau se trouve une femme (au grade de major), et son adjoint est un homme (également au grade de major).

Colonel Baratuza a aussi souligné qu'à l'armée, les femmes et les hommes doivent travailler au même niveau et bénéficier des mêmes avantages. Ils sont tous des militaires. Ce bureau est donc fonctionnel depuis une année. Ledit bureau aura des extensions même au niveau des régions militaires. « Il ne faut pas que les femmes soient concentrées à Bujumbura. Il faut qu'elles aillent côtoyer leurs frères hommes dans d'autres régions militaires du pays », a indiqué colonel Baratuza.

Aujourd'hui, les militaires burundais participent dans les activités militaires à travers le monde. La notion genre est développée ailleurs. Les Burundais doivent donc être à la même échelle que les autres sinon, ils se retrouveraient en arrière et auraient moins de points.

Le club Vital'O, toujours à la tête du classement provisoire

La Fédération de football du Burundi (FFB) a organisé samedi 5 et dimanche 6 décembre 2015 à Bujumbura et à l'intérieur du pays, des rencontres comptant pour la 10^{ème} journée du championnat baptisé « Primus ligue », édition 2016. Au total, huit matches se sont joués dont quatre à Bujumbura et quatre autres à l'intérieur du pays. A Bujumbura, la formation d'Athlético Olympic a battu les Eléphants de Bubanza par 4 buts à zéro, l'équipe militaire Muzinga a battu Lydia Ludic Burundi par un but à zéro et Vital'O est sorti vainqueur devant Buja City par deux buts à un, au moment où Nyanza United a fait match nul de zéro à zéro face aux Aigles Noires de Makamba (sud du pays). A l'intérieur du pays, Olympic star de Muyinga (nord-est) avait accueilli Inter star de Bujumbura et aucune équipe n'a pu marquer dans les buts de l'autre. A Ngozi (nord), Messenger Ngozi a remporté devant Jeunes Athlétiques de Bujumbura par trois buts à deux, au moment où l'équipe Olympic de Muremera est allée battre les Crocos sur leur propre terrain à Rumonge par un but à zéro. A Nyanza-Lac (sud), l'équipe Nyanza United a accueilli Flambeau de Ruyigi (est) et le match s'est terminé sur un score de parité d'un but partout. D'après le calendrier des

matches établi par la FFB, des rencontres sont prévues le 12 et 13 décembre 2015 où six matches se joueront à l'intérieur du pays et deux à Bujumbura. D'une part, à Nyanza-Lac, Nyanza United recevra Messenger Bujumbura au moment où Aigles Noires accueilleront Inter star à Makamba. D'autre part, Messenger Ngozi accueillera Athlético Olympic à Ngozi et Olympic Muremera recevra les Jeunes Athlétiques de Bujumbura à Ngozi même. La population de Ruyigi aura le plaisir d'assister le match qui opposera leur équipe Flambeau à celle de Muzinga alors qu'à Bubanza, ça sera le tour des Eléphants de recevoir Buja City. Seules deux rencontres sont prévues à Bujumbura où d'une part, Lydia Ludic Burundi croisera le fer avec Olympic star de Muyinga et, d'autre part, Vital'O affrontera les Crocos de Rumonge. Notons que sur neuf rencontres déjà livrées, le club Vital'O n'a jamais perdu. Il occupe la tête du classement provisoire dudit championnat avec le maximum de points, c'est-à-dire 27 points sur 27.

**Ministère des Relations
Extérieures et
de la Coopération
Internationale**

**Boulevard de la Liberté,15
Quartier ROHERO I**

B.P. 18 40 Bujumbura

**Tél: 22 25 06 78
22 22 93 12**

**Courriel: minirexburundi@yahoo.fr
Site web: www.diplobdi.org**

Facebook link: <https://www.facebook.com/pages/Ministere-des-Relations-Exterieures-de-la-Cooperation-Internationale/428271180648843>

Direction de la Communication et de l'Information